



Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 10 novembre 2017

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 novembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 20 novembre 2017

AMENAGEMENT ECONOMIQUE – ZAC POLE SPORT - APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL 2016 A LA CAN DE LA SEM DEUX-SEVRES AMENAGEMENT

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Dany BREMAUD à Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Alain CHAUFFIER à Alain BAUDIN, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Marie-Chantal GARENNE à Jeanine BARBOTIN, Agnès JARRY à Rose-Marie NIETO, Dominique JEUFFRAULT à Romain DUPEYROU, Guillaume JUIN à Luc DELAGARDE, Gérard LABORDERIE à Michel SIMON, Marie-Paule MILLASSEAU à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, René PACAULT à Michel PANIER, Sylvette RIMBAUD à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Jacqueline LEFEBVRE, Patrick THOMAS à Alain GRIPPON

Titulaires absents suppléés :

Philippe MAUFFREY par Laurence REY, Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel PAILLEY, Adrien PROUST

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBALT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT (décédé), Serge MORIN, René PACAULT, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Patrick THOMAS, Céline VALEZE, Claude ROULLEAU

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20171120-c48-11-2017-DE
Date de télétransmission : 27/11/2017
Date de réception préfecture : 27/11/2017

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 20 NOVEMBRE 2017

AMENAGEMENT ECONOMIQUE – ZAC POLE SPORT - APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL 2016 A LA CAN DE LA SEM DEUX-SEVRES AMENAGEMENT

Monsieur **Jérôme BALOGE, Président**, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Vu l'article L.300-5 du Code de l'Urbanisme ;

Vu l'article L5216-5 I 1° du code général des collectivités territoriales aux termes duquel est définie la compétence exclusive des communautés d'agglomération en matière de « création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires » ;

Vu la délibération n° c01-11-2016 du 21 novembre 2016 relative à la modification des statuts de la CAN ;

Suite au transfert de compétence résultant de la Loi NOTRe, la CAN s'est vu transférer, pour la partie ZAE, la Convention Publique d'Aménagement contractée entre la Ville de Niort et Deux-Sèvres aménagement au 24 juin 2005 relative à la ZAC pôle Sports.

Deux-Sèvres Aménagement est tenue de présenter un rapport annuel à son concédant comportant un bilan financier prévisionnel global et actualisé des activités.

Le Compte Rendu Annuel à la Collectivité pour l'exercice 2016 – prévisions 2017, ci-joint annexé, met en évidence les éléments actualisés de l'opération au niveau des équilibres financiers mais également, décrit de manière détaillée les dépenses et les recettes constituant les réalisations 2016 et les prévisions 2017 :

- Rappel : la ZAC a une surface de 122 ha dont 35 ha cessibles aux activités économiques.
- Bilan financier de l'opération totale actualisé :
 - ✓ 38,157 M€ en dépenses dont 31,999 M€ réalisées au 31/12/2016. Il est à noter une progression du coût de prévisionnel de 0,379 M€ par rapport au précédent CRAC liée à l'évolution des honoraires de la Maître d'ouvrage en corrélation avec l'augmentation des recettes prévisionnelles, la progression des frais financiers et des impôts fonciers.
 - ✓ 40,130 M€ en recettes dont 19,115 M€ réalisées au 31/12/2016. A noter que la Ville de Niort a versé 13,572 M€ à DSA. L'augmentation de 2,222 M€ par rapport au prévisionnel du CRAC 2016 s'explique principalement par les perspectives de cessions de terrains aux entreprises.

- Dépenses 2016 :
 - ✓ 1,448 M€ de travaux et honoraires notamment la mise en 2X2 de la voirie sur l'avenue de Limoges,
 - ✓ 0,243 M€ d'honoraires à DSA,
 - ✓ 0,201 M€ de frais financiers générés par les emprunts en cours et ligne de trésorerie.

- Recettes 2016 :
 - ✓ Participation financière de la Ville de Niort à hauteur 1,320 M€,
 - ✓ Cession aux entreprises pour un montant de 0,482 M€,
 - ✓ Subvention CAN pour aménagement arrêt bus.

- Au niveau du prévisionnel 2017, les dépenses s'élèvent à 2,208 M€ HT réparties entre les principaux postes suivants : versements d'indemnités d'éviction dont 0,285 M€ pour la société TOLLENS, le solde des travaux de démolition et de viabilisation pour 0,915 M€, le remboursement de frais financiers pour 0,603 M€ et les honoraires du Maître d'ouvrage...

- Au niveau des recettes, le prévisionnel porte sur un montant de de commercialisation de 0,811 M€.

Enfin, au niveau du financement de l'opération, le capital restant dû à fin 2017 porterait sur un montant de 13,074 M€.

Le CRAC prévoit un nouvel emprunt de 2,500 M€ auprès de la CDC sur 2017.

La CAN, à cet égard, propose une stratégie nouvelle en proposant de recourir aux avances auprès de DSA pour minorer l'impact des frais financiers sur l'opération.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le bilan 2016 et les prévisions 2017 du « Compte-rendu annuel à la Collectivité exercice 2016 - Prévisions 2017 » présenté par la SEM Deux-Sèvres Aménagement dans le cadre de la concession publique d'aménagement relative à la Zone d'Aménagement Concerté Pôle Sports, ci-annexé.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président délégué

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20171120-c48-11-2017-DE Date de télétransmission : 27/11/2017 Date de réception préfecture : 27/11/2017
